

**Recrute son Responsable du service voirie- manifestations
à temps complet
par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle**
Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux ou agents de maîtrise

LA COMMUNE DE DOUE-EN-ANJOU

Forte de ses 11 000 habitants, la commune de Doué-en-Anjou est située dans le bassin saumurois à 40 km d'Angers dans le Sud Maine-et-Loire (15 mn de Saumur et 35 mn d'Angers). Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire (CASVL), composée de 100 000 habitants et de 45 communes, dont elle constitue aujourd'hui le 2^{ème} plus grand pôle après Saumur.

Composée de 8 communes déléguées, la commune de Doué-en-Anjou offre tous les atouts d'une commune à taille humaine avec plusieurs sites touristiques de renommée, un tissu économique diversifié. Elle est dotée de nombreux services publics et de loisirs et offre un cadre de vie préservé à ses habitants. Retenue notamment pour intégrer le programme « Petites Villes de demain », elle s'engage dans de nombreux projets tels que la rénovation de l'école de Douces après celle de St Exupéry, la requalification de la route de Montreuil sur un programme de 3 ans

La commune de Doué-en-Anjou emploie 185 agents dont 150 sur emplois permanents. Elle veille à ce que chacun s'approprie et développe des compétences professionnelles afin de répondre aux exigences du service public.

DEFINITION GENERALE DU POSTE

Sous l'autorité du responsable du secteur espaces publics (composé du service voirie manifestations et du service espaces verts environnement), le responsable voirie manifestations est amené à travailler au quotidien avec l'équipe composée de 12 agents.

Il encadre et coordonne les activités du service. Il met en œuvre les projets de la commune, assure la propreté, l'entretien et la maintenance de la voirie et des réseaux divers sur l'ensemble du territoire de Doué-en-Anjou composé des 8 communes déléguées pour contribuer à la qualité du cadre de vie et à la sécurité routière.

Il coordonne et assure un soutien logistique à l'organisation d'évènements communaux.

MISSIONS

Le responsable du service voirie-manifestations a pour missions :

- Encadrer les agents du service voirie par la planification, la répartition et la coordination des activités
- Contrôler et évaluer le travail réalisé
- Participer à l'élaboration et suivi des budgets liés au service (fonctionnement)
- Planifier et coordonner des travaux de voirie (régie) et des espaces publics tels que les peintures routières et travaux d'entretien récurrents : fossés, curage de réseaux
- Organiser et superviser les opérations de nettoyage manuel et mécanisé des chaussées, trottoirs et espaces publics, des monuments et de lutte contre la pollution visuelle
- Etudier, estimer et contrôler les travaux réalisés en régie et par les entreprises pour les voies communales en pleine campagne et chemins ruraux

- Suivre les autorisations de voirie et les arrêtés de circulation avec les services administratifs
- Gérer les travaux d'entretien des espaces publics en collaboration avec le responsable des espaces verts
- Gérer le parc matériel et les stocks liés aux activités du service
- Coordonner la partie technique des manifestations communales en lien avec les associations locales (gestion du matériel, installation, manutention communale etc...)

CONDITIONS

La collectivité propose des conditions d'accueil avantageuses

- Poste à temps complet sur un cycle de 37H50 avec ARTT
- Rémunération statutaire avec régime indemnitaire (IFSE et CIA) + astreintes selon un planning prévisionnel en roulement avec l'équipe encadrante
- Participation prévoyance maintien de salaire
- Offres de prestations sociales et culturelles avec le CNAS
- Forfait mobilités durables
- Véhicule de service

PROFIL RECHERCHÉ

Les compétences et qualités requises pour rejoindre nos équipes :

- Avoir des aptitudes à l'encadrement du personnel
- Avoir des connaissances techniques dans le domaine de la voirie et des réseaux divers
- Aisance relationnelle, capacités à travailler en transversalité
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (bureautique), connaissance de la comptabilité publique appréciée
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Etre rigoureux, réactif, discret et disponible

Vous possédez des qualifications suivantes :

- Formation dans le domaine de la voirie et des réseaux divers
- Expérience dans un poste d'encadrement
- Titulaire du permis B et le permis C apprécié

Poste à pourvoir dès que possible

Merci d'adresser votre lettre de motivation et C.V. **au plus tard le : 30 juin 2023**

Monsieur Le Maire de Doué-en-Anjou

16 place Jean Bégault

BP 60 049

DOUE LA FONTAINE

49700 DOUE-EN-ANJOU

Ou par mail : rh@doue-en-anjou.fr